

L'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris L'envers du décor

« Les arts déco ont la cote » proclamait il y a quelques temps un article qui a paru dans *Le Nouvel Obs* et qui était accompagné d'une photographie de la façade de l'école : l'auteur mettait en avant la popularité de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, évoquait son passé glorieux, décrivait l'activité de ses étudiants et se faisait l'écho des propos enthousiastes de la directrice de l'établissement. À lire l'article, l'Ensad apparaissait comme un exemple de cette « excellence » devenue le nouveau credo à l'œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Et qui pourrait y trouver à redire ? Comment refuser l'excellence quand elle se décline en créativité, professionnalisme, recherche, innovation et ouverture à l'international ?

À moins, bien sûr, que l'on ouvre les yeux sur le gouffre qui existe entre les valeurs mises en avant et la réalité ; que l'on s'attache à distinguer entre journalisme et communication ; que l'on ne se contente pas d'une image de façade et que l'on s'intéresse à l'envers du décor.

Il est étonnant que l'auteur de cet article n'ait entendu aucune dissonance lors de sa venue à l'Ensad. Depuis quelques temps en effet, l'école connaît un climat délétère : les étudiants, les enseignants, les personnels administratifs et techniques balancent entre agacement, crainte, abattement et révolte.

L'école, on nous l'a affirmé, doit se moderniser ; malheureusement, il semble qu'elle n'ait trouvé d'autre modèle de modernité que le management de la terreur et de la surveillance généralisée. Sous couvert d'excellence, la nouvelle direction a d'abord imposé un climat social détestable, multiplié les pressions, renvois, mises au placard. La refonte administrative est nébuleuse, précipitée, à la limite de l'absurde ; certains agents nouvellement embauchés fuient même l'établissement au bout de quelques mois. Le fonctionnement institutionnel de l'École est tout aussi dégradé : le dialogue et la démocratie ne sont plus que de vains mots, comme si le mépris des institutions que l'on peut constater au niveau national avait fini par infuser tout le corps social pour se répandre jusque dans le fonctionnement interne d'un établissement comme le nôtre.

La modernisation de la réflexion pédagogique n'est pas en reste : la recherche et l'innovation consistent en fait à s'adapter à une réalité qu'il ne s'agit surtout pas de questionner. Car *il faut vouloir le monde tel qu'il est* : telle est l'idéologie implicite de l'excellence censée élever l'École dans les plus hautes sphères de la modernité créative. En guise d'innovation et de recherche, les élèves sont donc amenés à repérer les tendances qui leur permettront de satisfaire les entreprises de luxe devenues « partenaires » ; il leur faut apprendre à devenir des « professionnels de la profession », apprendre à découvrir les vertus canines de la constitution de cahiers de tendances et de réseaux de relations bien placées.

Devant une situation qui pourrait être risible si elle ne suscitait en même temps l'impression d'un gâchis monumental, l'exaspération vient à son comble. Les personnels se sont déjà mis en grève ; les étudiants se mobilisent, et le collectif d'enseignants qui signe cet article a constitué une intersyndicale pour dénoncer les dérives en cours.

Que l'on nous comprenne bien : loin de nous l'envie de dénigrer notre École, d'accuser de tous les maux la directrice de l'Ensad ou la journaliste qui signe l'article du *Nouvel Obs*. C'est au contraire le souci de défendre notre École, sinon l'École publique en général, qui nous

anime aujourd'hui. Il faut le dire clairement : nous ne voulons pas de *votre excellence*. Nous ne voulons pas de cette excellence comme projet unidimensionnel, qui rabat les injonctions et les valeurs de la concurrence et du marché jusque dans l'enseignement public, qui entend ôter tout sol à l'esprit critique, qui refuse tout simplement qu'un *ailleurs* puisse exister.

L'Ensad n'est pas isolée : l'université aussi, dit-on, doit connaître l'excellence, se moderniser, accepter l'évaluation. De la même manière, on propose aujourd'hui aux proviseurs de lycée des primes pour mieux les responsabiliser, quelles que soient les conséquences désastreuses d'une telle politique. En tant qu'enseignants à l'Ensad, nous connaissons les dangers de ces mesures : c'est un encouragement à la désolidarisation, à la servilité, à la dégradation des rapports humains, à l'inégalité, à la lutte entre petits chefs, à l'intérêt mal compris, à la médiocrité.

Alors oui, l'Ensad a peut-être encore la cote, et l'enseignement public connaît encore de belles réussites. Mais nous éprouvons le sentiment de vivre actuellement un saccage généralisé, qui, s'il n'est dénoncé, risque de mettre à mal une École dont le sens et la nécessité sont malmenés. Nous souhaitons une École qui accepte *aussi* d'être un garde-fou au monde tel qu'il est, un espace critique pour concevoir et délibérer, et non simplement pour exceller. Car l'excellence, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, nuit à la sensibilité, à l'intelligence et à l'originalité : elle ne forme pas des créateurs - au mieux, des créatifs doués, mais asservis à une normativité non questionnée.

Paris, le 1^{er} février 2011

L'intersyndicale et le collectif enseignant de l'Ensad.

Revendications

Nous souhaitons remettre en question des pratiques du pouvoir qui tendent vers l'abus, aussi bien de la part de la direction que de la part de certains enseignants, dont certains sont coordonnateurs. Le jeu des institutions est négligé et l'équilibre des pouvoirs a été rompu au profit de pratiques qui peuvent oublier l'intérêt collectif et conduire à des décisions précipitées dont nous regrettons l'opacité, l'inégalité et parfois même la violence.

Pour éviter la concentration du pouvoir et les abus qui en découlent, il nous paraît donc urgent de revenir à une distribution plus claire du pouvoir, respectueuse de l'indépendance et du rôle propre des différentes instances. Il importe donc :

- que la direction des études soit active et indépendante, à même de proposer une vision de la pédagogie représentative de TOUS les enseignants de l'École, sensible à la transversalité et la pluridisciplinarité qui la caractérisent ;
- que l'on procède à un état des lieux afin de rétablir plus de justice entre les secteurs ; que l'on connaisse la dotation de chacun en termes de budget, d'espace alloué, de nombre d'enseignants contractuels et vacataires, de techniciens, par rapport au nombre d'étudiants ;
- que le collège des coordonnateurs se tienne dans les limites de son rôle et se subordonne au CER pour tout ce qui concerne la définition de la pédagogie et des besoins en matière de recrutement. (Selon le règlement intérieur, il n'a pas à DÉFINIR la pédagogie mais à la rendre possible : « il veille à l'application des projets pédagogiques de l'école définis par le CER » ; son rôle dans la définition de la pédagogie ne pouvant être que de proposition : « il soumet toute proposition au CER contribuant à l'évolution du projet pédagogique ») ;
- que le CER cesse d'être une instance consultative et redevienne moteur dans la définition du projet pédagogique ;
- que les commissions de travail lancées par le CER soient effectives et que leurs comptes-rendus fassent place aux différents points de vue exprimés, afin de nourrir la réflexion des instances
- que les enseignants coordonnateurs se contentent de représenter leurs secteurs (dont il doit être le porte parole) et informent les enseignants du secteur des décisions prises ; qu'ils n'aient aucun rôle dans la promotion des enseignants qu'ils représentent, afin d'éviter le clientélisme ;
- que la commission de recrutement soit indépendante des pressions du ministère, de la direction ou des enseignants les plus « influents » ; que les votes se fassent à bulletin secret pour éviter les pressions ;
- que les postes d'enseignants ne puissent pas être reconvertis en postes administratifs ;
- que les postes d'enseignement perdus ces dernières années soient récupérés, la pédagogie ne pouvant faire les frais de l'inflation administrative ;
- que la commission de recrutement rende publiques ses décisions ;
- que les principes d'avancement de carrière et de promotion des enseignants soient clairs et respectés (comment expliquer que certains enseignants accèdent à la classe exceptionnelle en quelques années, quand d'autres restent vacataires plus de 15 ans, ou que d'autres encore aient à réclamer un changement d'échelon traditionnellement automatique ?) ;
- que les vacataires maintenus en état de précarité, parfois depuis de très longues années, soient contractualisés ;
- que la communication des comptes-rendus des commissions (Collège des coordonnateurs, CER, CA) soit plus rapide, plus complète et plus accessible ; que l'on distingue notamment entre les décisions simplement évoquées et les décisions réellement votées ; que les comptes-rendus fassent état des contestations exprimées lors des commissions ;
- que l'on mette en place une réflexion sur les procédés à même de garantir l'intérêt et le statut de la recherche dans l'école ; que l'on envisage le statut d'enseignant-chercheur à l'Ensad.

Paris le 8 février 2011